

Conditions générales de ventes

Article 1 - Préambule

Toute réservation de place(s) de spectacle ou de carte Stereolux suppose de saisir l'intégralité des informations nécessaires et de procéder au paiement en ligne.

Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées auprès de Stereolux. Elles sont susceptibles de modifications sans préavis.

L'achat de place(s) de spectacle ou de carte Stereolux par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Article 2 - Généralités

Stereolux met en vente une quantité de places définie pour chacun des spectacles proposés.

Stereolux se réserve le droit d'augmenter ou de réduire le nombre de places en vente, ainsi que le tarif applicable à tout moment et sans préavis.

Le client recevra la confirmation de son achat par courrier électronique.

Des frais correspondant au traitement électronique de la commande et à la commission pour paiement par carte bancaire sont versés aux prestataires correspondants et assurés en totalité par Stereolux.

Article 3 – Tarifs

Les prix des spectacles s'entendent en euro, toutes taxes comprises.

Tous les tarifs sont susceptibles de modification sans préavis mais ils sont validés sur la base du tarif en vigueur au moment de l'achat après confirmation de notre part du règlement demandé.

Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande.

Tarifs :

Le tarif plein est appliqué aux personnes de 12 ans et plus

Le tarif carte Stereolux est appliqué aux porteurs d'une carte Stereolux en cours de validité.

Le tarif groupe est appliqué aux groupes de 10 personnes et plus.

Le tarif réduit est appliqué aux enfants âgés de 6 à 11 ans uniquement par réservation au guichet de Stereolux.

Le tarif gratuit est appliqué aux enfants âgés de 2 à 5 ans uniquement par réservation au guichet de Stereolux.

Les billets de spectacle demeurent la propriété de Stereolux jusqu'à l'enregistrement complet et définitif du paiement.

Les billets sont personnels et ne pourront être revendus à un prix supérieur (loi du 27 juin 1919).

Article 4 - Retraits des billets

Les billets de spectacles achetés sur le site Internet de Stereolux sont envoyés à l'adresse de messagerie indiquée par le client lors de la création de son compte client après validation de celle-ci par le client (lien automatisé). Ils doivent être imprimés ou présentés sur écran lors du contrôle au guichet.

Les billets de spectacles achetés par téléphone sont à retirer au guichet de Stereolux le soir du spectacle avec présentation des justificatifs d'identité et de tarifs.

Article 5 - Annulation et remboursement

Ce billet n'est ni repris ni échangé, sauf en cas d'annulation ou de report du spectacle.

La revente de ce billet, à un tarif supérieur à sa valeur faciale, est interdite (loi du 27 juin 1919).

Article 6 - Horaires et lieux de représentations.

Les portes des salles sont ouvertes 30 minutes avant le début de chaque représentation, sauf mentions contraires.

Article 7 - Paiement Sécurisé

La commande de billets n'engage Stereolux qu'à la réception d'un courrier électronique confirmant le paiement de la transaction.

Le paiement des billets en ligne est exclusivement accepté en ligne et les places achetées sur le site Internet de Stereolux sont réglées uniquement par carte bancaire.

Les informations fournies lors de la saisie des coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage pour protéger toutes les données sensibles lors du paiement.

La transaction du paiement en ligne est assurée via un serveur sécurisé SSL de la BFCC. En aucun cas et à aucun moment les informations concernant les cartes bancaires ne transite sur le réseau ou sur le serveur de Stereolux.

Article 8 - Données personnelles

Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, les données nominatives sont utilisées par nos seuls services et uniquement à usage interne. Chacun dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ces informations en s'adressant au service clientèle mentionné à l'article 10.

Article 9 - Responsabilités

Les transactions doivent être contrôlées par le client au moment du paiement en ligne et du retrait des billets. Aucune réclamation ultérieure ne pourra être prise en compte.

Stereolux décline toute responsabilité pour les dommages quelle qu'en soit la nature qui serait susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les spectateurs. Les spectateurs sont responsables de tout dommage, direct ou indirect, qu'ils pourraient causer à l'occasion de leur présence à Stereolux.

Lors du contrôle de ce billet, il peut vous être demandé de produire un justificatif d'identité, de vous soumettre à une palpation de sécurité et de ne déposer tout objet non autorisé à la consigne de l'établissement.

Tout enregistrement du spectacle, sous quelque forme que ce soit, y compris photographique ou numérique, est strictement interdit.

Article 10 - Service Clientèle

Pour toute information ou réclamation, merci d'écrire à :

Stereolux

4 boulevard Léon Bureau

44200 Nantes

Téléphone : **02 40 43 20 43**

Courriel : **billetterie@stereolux.org**

Article 10 - Droit applicable - Litiges

Les ventes visées aux présentes sont soumises à la loi française. En cas de litige les tribunaux de Nantes sont seuls compétents.